

Conseil municipal du 5 juin 2026

L'an deux mil vingt-six, le 5 juin, à 19 h 00, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 09

Votants : 11

Date de la convocation : 26 mai 2026

Membres présents : M. LEGER Daniel, Mme GAILLARDON Sophie, M. BINETRUY Pascal, Mme HORAN Cécile, M. RITTER Philippe, Mme GUILLERMANT Virginie, M. VICHARD Franck, Mme BOUVET KASZKOWIAK Céline, M. ZAIDINERAITE Patrice

Membres excusés : M. LEGRAND Christophe (pv à M. VICHARD Franck), Mme RIBIER Yvette (pv à M. LEGER Daniel)

Secrétaire de séance : M. BINETRUY Pascal

Délibération 029/2026

5.3 – Désignation de représentants : Election des délégués pour les élections sénatoriales au scrutin majoritaire

Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le vendredi 5 juin 2026 à dix-neuf heures

Vu le code électoral ;

Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction ministérielle n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, et la circulaire préfectorale n° 11/2026 du 7 mai 2026 prise pour sa mise en oeuvre locale dans les communes de moins de 1 000 habitants ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 990/2026 du 4 mai 2026, indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

M. BINETRUY Pascal et M. ZAIDINERAITE Patrice, les plus âgés et de M. VICHARD Franck et Mme BOUVET – KASZKOWIAK Céline, les plus jeunes présents.

La présidence du bureau est assurée par M. le maire, le secrétariat Mme Sophie GAILLARDON.

b) Election du délégué

Les candidatures sont enregistrées :

- Monsieur Daniel LEGER
- Mme Sophie GAILLARDON

M. le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des trois suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.
Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. LEGER Daniel : **8 voix**
- Mme GAILLARDON Sophie : 3 voix

M. LEGER Daniel, ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

c/ Élection des délégués suppléants

Les candidatures sont enregistrées :

- M. LEGRAND Christophe
- Mme BOUVET-KASZKOWIAK Céline
- M. BINETRUY Pascal
- M. ZAIDINERAITE Patrice

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- M. BINETRUY Pascal : **11 voix**
- Mme BOUVET-KASZKOWIAK Céline : **10 voix**
- M. LEGRAND Christophe : **7 voix**
- M. ZAIDINERAITE Patrice : 5 voix

M. BINETRUY Pascal, Mme BOUVET-KASZKOWIAK Céline, M. LEGRAND Christophe, ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

La séance est levée à 19 h 30

M. LEGER Daniel		Mme Cécile HORAN	
Mme GAILLARDON Sophie		M. Philippe RITTER	
M. Christophe LEGRAND		Mme Virginie GUILLEMANT	
Mme Yvette RIBIER		M. Franck VICHARD	
M. Patrice ZAIDINERAITE		Mme Céline KASZKOWIAK	
M. Pascal BINETRUY			